

AMSF – Tableau des remarques ou commentaires de l'Etablissement / Document type conformément à l'article 37 de l'Ordonnance Souveraine 2.318 modifiée.

Parties et/ou paragraphes du rapport sur lesquelles l'Etablissement désire apporter des commentaires	Remarques ou commentaires de l'Etablissement	Réponses de l'AMSF
<i>Dans cette colonne, l'Etablissement doit préciser :</i> - les références de la partie et des paragraphes concernés (ex. : C, I, 2, a) ; - l'extrait précis du paragraphe concerné : (ex. : « ...le dernier comité du 13 septembre 2011 indique ... »).		

Parties et/ou paragraphes du rapport sur lesquelles l'Etablissement désire apporter des commentaires	Remarques ou commentaires de l'Etablissement	Réponses de l'AMSF

Parties et/ou paragraphes du rapport sur lesquelles l'Etablissement désire apporter des commentaires	Remarques ou commentaires de l'Etablissement	Réponses de l'AMSF